



Structuration du site rennais

Dans l'objectif de constituer une grande université de recherche et de formation reconnue internationalement, les 7 établissements rennais d'enseignement supérieur ont mis en place une structuration qui doit permettre le développement de l'interdisciplinarité et faciliter les collaborations entre les établissements.

Les six établissements rennais relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (École nationale supérieure de chimie de Rennes, École nationale supérieure de Rennes, Institut d'études politiques de Rennes, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) se sont engagés en 2017 à faire émerger un site universitaire de recherche et de formation reconnu internationalement. Ils ont été rejoints par l'École des hautes études en santé publique en juin 2018.

En 2021, les sept établissements fondateurs ont formalisé leur rapprochement dans une convention de coordination territoriale (CCT) qui inscrit leur ambition de développer des projets structurants à même de répondre aux défis scientifiques, socio-économiques et environnementaux actuels. Elles décident aussi d'une stratégie commune en coordonnant leurs compétences.

La dynamique s'est poursuivie avec la création au 1^{er} janvier 2023 d'un établissement public expérimental (EPE) nommé « Université de Rennes ». Cet établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental est constitué d'établissements composantes (EHESP, ENS, ENSCR, IEP et INSA-Rennes), ainsi que de composantes de formation et de recherche. L'Université Rennes 2 s'associe à cet EPE, dans une volonté partagée par les deux établissements de porter une structuration fédératrice, attachée à la diversité et à la complémentarité des établissements qui la composent.

Cette structuration vise à développer sur le site rennais l'interdisciplinarité, à faciliter les collaborations et interactions entre les établissements, tout en préservant la personnalité morale et juridique de l'Université Rennes 2. L'enjeu principal est de doter le site d'une stratégie scientifique et académique fédératrice, impliquant l'ensemble des établissements composantes et associés, des disciplines et leurs communautés, dans le respect des identités de chacun.

Contact

Cabinet de la présidence

presidence@univ-rennes2.fr

À voir aussi

- [Le site de l'Université de Rennes](#)
- [La convention d'association](#)